



Communiqué de presse

FO soutient les mobilisations pour les emplois, les conditions de travail et les salaires

La confédération FO a mis en garde à maintes reprises contre le risque que le « quoi qu'il en coûte » ne se traduise par un « quoi qu'il en coûte aux salariés ».

Le CCN (Comité confédéral national) de FO a ainsi réaffirmé, dans sa résolution le 28 mai dernier, la nécessité que soient imposées des contreparties, contrôlées par les pouvoirs publics, aux aides publiques dont bénéficient les entreprises, dont « *l'interdiction des licenciements et du versement de dividendes, bonus et stocks option ou tout autre moyen de gratification* ».

FO l'a soutenue tout au long de la crise sanitaire, quand ces aides ont été déployées massivement face à la crise sanitaire, n'empêchant pas certaines entreprises de procéder à des fermetures, suppressions, voire délocalisations, d'emplois, accompagnées de remises en cause des garanties en matière de salaires et conditions de travail !

FO a mis en garde le gouvernement quant à la nécessité d'y être particulièrement attentif dans cette période de reprise d'activité.

Or, la confédération est alertée par ses syndicats, Fédérations nationales et Unions départementales de situations – y compris dans le secteur public et la fonction publique – qui provoquent la réaction légitime des salariés avec leurs syndicats : aux **Aéroports de Paris (ADP)** où un préavis de grève a été déposé à partir du 1^{er} juillet portant sur les emplois, les salaires et les conditions de travail ; aux **hôtels et au casino d'Enghien les Bains** où une mobilisation est lancée pour le 12 juin, contre les licenciements annoncés et la remise en cause du 13^{ème} mois ; au sein des services des **Directions interdépartementales des routes** où une manifestation est prévue le 15 juin contre le transfert de la gestion des routes nationales aux régions et départements ; dans l'entreprise **Signify** dans le Val de Marne où une grève de plusieurs jours a été engagée contre un transfert d'activité et d'emplois ; au sein de **Keolis** dans l'Essonne où plusieurs jours de grève viennent d'être observés sur les conditions de travail et les salaires ; à **Auchan** où une mobilisation est prévue le 18 juin sur les salaires et conditions de travail...

La confédération FO, qui a le mandat de son CCN de rester mobilisée et d'œuvrer en ce sens, pour la défense de droits et libertés, des salaires, de l'assurance chômage, retraites, services publics, assure de son soutien les syndicats FO et les salariés engagés dans ces actions pour leurs emplois, conditions de travail et salaires, et appelle les pouvoirs publics et les employeurs à répondre à ces revendications légitimes.

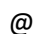
Paris, le 10 juin 2021


Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://twitter.com/force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01